Politique environnementale



« Manuchar s'engage à exploiter son entreprise de manière responsable, écologique et durable. Nous reconnaissons que notre chaîne d'approvisionnement, nos processus et nos produits ont un impact direct et indirect sur l'environnement, le climat et la biodiversité. Nous cherchons à identifier et à trouver des moyens efficaces d'éliminer ou de réduire ces impacts. Notre objectif est de parvenir à une amélioration continue de nos performances environnementales. Dans l'ensemble de nos activités mondiales, nous considérons la conformité à la loi comme la norme minimale à atteindre et nous mettrons en place des programmes environnementaux supplémentaires pour aller au-delà de la conformité, le cas échéant.

Nous nous engageons à soutenir l'accord de Paris, qui vise à limiter le réchauffement de la planète à un niveau bien inférieur à 2 degrés Celsius, et la loi européenne sur le climat, qui prévoit une économie et une société européennes neutres sur le plan climatique d'ici 2050.»

Portée

Cette politique environnementale s'applique à tous les employés du groupe Manuchar, à ses sociétés affiliées et à tous les tiers agissant au nom de Manuchar. En outre, nous encourageons nos partenaires commerciaux à respecter les valeurs et les principes mis en évidence dans notre politique.

Vision clé:

- → Opérer en conformité avec toutes les législations applicables et autres exigences auxquelles Manuchar souscrit et qui ont trait à nos aspects environnementaux.
- → Intégrer les risques environnementaux dans nos processus plus larges d'identification et d'atténuation des risques.
- → Minimiser la pollution ou les nuisances qui peuvent être causées par nos activités.
- → Soutenir l'amélioration continue de la performance environnementale par la fixation et la révision des objectifs, le développement, la mise en œuvre et le maintien de normes et de systèmes de gestion conformes à la norme ISO14001.





- → Prendre des mesures pour réduire en permanence l'intensité d'utilisation des ressources et de l'énergie de nos activités, ainsi que les émissions de gaz à effet de serre qui y sont associées, tout au long de la chaîne d'approvisionnement.
- → Réduire au minimum la production de déchets et éviter la mise en décharge en adoptant les principes de réduction, réutilisation, réparation, recyclage et revente. Gérer l'élimination des déchets dangereux conformément aux lois et réglementations locales et nationales.
- → Gérer efficacement l'eau en appliquant une gouvernance de l'eau solide et transparente, afin de parvenir à une utilisation responsable et durable de l'eau dans un esprit de collaboration.
- → Intégrer une gestion environnementale responsable dans notre stratégie, notre planification et notre prise de décision.
- → Appliquer des alternatives d'énergie renouvelable et d'autres technologies vertes dans nos installations, lorsque ces alternatives sont disponibles, économiques et appropriées.
- → S'engager à travailler en partenariat avec nos fournisseurs, nos clients et les parties prenantes pour promouvoir la gestion de l'environnement et encourager la déclaration des émissions et les objectifs de réduction dans l'ensemble de notre chaîne de valeur.
- → Améliorer la sensibilisation, les aptitudes et les compétences de nos employés et de nos sous-traitants, afin de leur permettre de démontrer leur implication, leur responsabilité et leur obligation de rendre des comptes en matière de bonnes performances environnementales.

*Les politiques de Manuchar sont communiquées à tous les employés et sont révisées régulièrement pour en assurer la pertinence, la conformité et l'amélioration

